Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten
UEF.fr

UEF-France : lignes d'action

Note présentée pour discussion à l'assemblée générale du 14 septembre 2013
et au comité directeur du 15 septembre 2013

Une fois la stratégie de notre mouvement établie et adoptée par l'assemblée générale, les statuts de l'UEF-France indiquent qu'il incombe au Comité directeur de décider des actions à engager ou à poursuivre.

> ***Article 12.2***
>
> *Le comité directeur est le lieu de débat de l'association. Il est chargé d'organiser ce débat de telle sorte que l'expression des sections locales et régionales soient prises en compte. Il est également chargé de mettre en œuvre les orientations de l'assemblée générale et d'élaborer le programme d'activités qui en découle.*
>
> *À cet effet, le comité directeur est investi des pouvoirs les plus étendus pour animer et gérer l'association. Il peut créer tout groupe de travail chargé de lui soumettre des propositions.*

La présente note concerne d'une part les actions que nous proposons, et d'autre part les modalités d'organisation qui nous paraissent les plus à même de mobiliser nos sections et nos membres pour que l'UEF-France se comporte vraiment comme un mouvement de militants bien décidés à « interpeller les citoyens pensants de tous les milieux, par les moyens appropriés ». Elle vise donc à proposer une tactique.

1. Actions à engager ou à poursuivre

Souvenons-nous que le but primordial de l'UEF-France est l'avènement d'une fédération européenne, et que nous ne militons pas pour une vague « intégration » européenne au contenu plus ou moins flou.

Mais, pour être efficace, notre action militante doit tenir compte du contexte politique européen et national et s'y insérer. Et nous ne devons pas nous contenter de préconiser une réforme institutionnelle, mais nous appuyer sur l'actualité en soulignant en quoi un « traitement fédéraliste » des événements induirait des politiques différentes.

Enfin, et surtout, il nous faut être imaginatifs et capables d'innovation.

Le contexte actuel

La crise que nous traversons préoccupe à juste titre nos concitoyens, surtout, bien entendu, les moins favorisés, et marque profondément les esprits. Nous ne serons écoutés et entendus que si nous montrons clairement que nous partageons les soucis des gens, à court et à moyen terme. « *Ventre affamé n'a pas d'oreilles* ».

Par ailleurs, nous approchons rapidement d'une échéance majeure dans le fonctionnement

des institutions de l'Union Européenne. Les élections parlementaires européennes arrivent à point nommé pour rappeler aux citoyennes et citoyens européens qu'elles et ils détiennent un rôle essentiel dans la définition des politiques menées en leur nom par les instances européennes. C'est pourquoi, d'une part, ils doivent aller voter (donc déjà, pour les plus jeunes s'assurer qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales) et, d'autre part, prendre leur vote au sérieux : il ne faut pas voter pour des candidats qui ne sont pas, dès le départ, déterminés à prendre activement part pendant cinq ans, de manière continue et constante, à tous les travaux des commissions dont ils sont membres et à les représenter lors de tous les votes ; il ne faut pas élire des députés sur des programmes dont l'Europe et son avenir sont absents et qui n'évoquent que des débats politiques nationaux. Bien entendu, parce que nous faisons partie de l'Union des fédéralistes européens, nous leur expliquerons en outre pourquoi une organisation fédérale de l'Europe est la seule à même de répondre de manière démocratique à leurs attentes concrètes dans un monde où un regroupement des Européens reste le seul échelon capable de protéger leurs vrais intérêts.

Pour contribuer efficacement à cette campagne et, plus généralement, pour faire progresser l'intérêt pour un fédéralisme bien compris, nous allons rapidement devoir faire preuve d'imagination. Nous avons beaucoup à apprendre des Jeunes Européens.

2. Principes généraux

Il nous faut donc, dans l'ordre et le cas échéant avec les partenaires ad hoc, :

1. a Informer de manière didactique et insistante nos concitoyens de ce en quoi consiste une organisation fédérale, ainsi que de la nature des valeurs qu'elle porte et met en œuvre. À cet effet, et entre autres, réagir immédiatement à l'actualité en mettant en perspective la manière dont les événements seraient (mieux) traités dans un cadre fédéral.
1. b Informer nos concitoyens du cadre démocratique représentatif dans lequel fonctionnent déjà nos institutions, particulièrement le Parlement, et les éclairer sur la nature du travail parlementaire et leur rappeler que la démocratie n'est pas un vain mot, mais qu'elle perd tout sens si ses bénéficiaires s'en détournent.
1. c Les informer d'autres mécanismes démocratiques – participatifs – déjà en place dans les instances européennes, c'est-à-dire le droit d'initiative citoyenne, même si son champ en reste très encadré.
2 Participer ès qualité à certaines actions lancées à l'initiative d'autres organisations européistes, à une double condition : (a) qu'en aucune manière elles n'occultent notre identité fédéraliste, même sous prétexte de réalisme et d'une méthode « des petits pas » ; et (b) que cette participation ne se fasse pas en termes d'investissement et de ressources aux dépens de notre engagement fédéraliste, qui doit rester au cœur de notre action.

3. Conventions des fédéralistes européens

L'idée initiale d'« Assises du fédéralisme européen » revient à Jean-Guy Giraud, même si une divergence s'est ensuite manifestée quant à leur nature et leur contenu. C'est parce que le ME-F s'est ensuite emparé de cette idée mais, dans les faits, l'a neutralisée que nous avons mis en

route la 1re Convention des fédéralistes européens, laquelle s'est révélée un franc succès. Nous avons intéressé au-delà du cercle rétréci des fédéralistes « historiques », rendu espoir à un certain nombre de nos membres et, en tant que section nationale, retrouvé la confiance de nos pairs européens qui avaient déjà enterré l'UEF-France, comme certains (et non des moindres) l'ont ouvertement déclaré par la suite.

Nous nous étions volontairement abstenu d'évoquer ouvertement des 2e voire 3e Conventions, dans l'attente de la tenue des « 1res Assises du fédéralisme européen » que le ME-F projette d'organiser (date aujourd'hui prévue : vendredi 6 décembre 2013). Nous devrions donc reprendre la réflexion sur une éventuelle organisation d'autres Conventions des fédéralistes européens, sous des formes radicalement différentes de la 1re.

Le projet de l'UEF-Europe d'organiser en octobre à Paris – et de nous y associer – un « événement » valorisant le projet de « Loi fondamentale de l'Union Européenne » pourrait constituer une 2e Convention des Fédéralistes européens.
Il nous resterait ensuite à organiser un événement en janvier 2014 (par hypothèse, le 25 janvier dans la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing avec la contribution de la section Nord – Pas-de-Calais) qui constituerait une 3e Convention.

4. Promotion de la déclaration finale adoptée à l'issue de la 1re Convention des fédéralistes européens

Nous étions parvenus à associer par leur signature 10 organisations européistes (françaises et autres) à cette déclaration. Dès l'origine, elle avait vocation à être largement diffusée et signée à leur tour par d'autres organisations ainsi que, *intuitu personæ*, par certaines personnalités. L'incertitude dans laquelle baigne l'UEF-France depuis des mois a retardé ce projet. Mais cette déclaration contenant tout-de-même une part importante de notre credo fédéraliste, elle peut, à ce titre, servir de fondement à un rassemblement de la diaspora fédéraliste dans la perspective de l'élection de 2014.

5. Pacte fédéraliste pour les élections européennes

Le pacte fédéraliste pour les élections présidentielle puis législatives françaises de 2012 a constitué une action forte à l'initiative d'Alain Réguillon. Il n'avait malheureusement reçu qu'un succès d'estime. On peut penser que l'absence de débats sur l'Europe au cours de ces campagnes franco-françaises l'explique en grande partie. Pourtant, *mutatis mutandis*, nous pourrions reprendre cette idée à l'occasion de l'élection européenne de 2014.

Mais de leurs côtés respectifs, les Jeunes Européens Fédéralistes et le Mouvement Européen-France ont aussi des projets visant à interpeller les candidats.

Au nom du ME-F, François Vié, président du ME-F-Pas-de-Calais a élaboré un nouveau questionnaire en ligne destiné à faire s'exprimer les membres du ME-F sur ce qu'ils pensent de l'avenir de l'Europe :
https://docs.google.com/forms/d/1bne9h_B0DjU8m04R_WqnsJ4KWP_jqxrOdSMfGfILDR0/viewform?edit_requested=true.

L'objectif est de produire une synthèse des réponses qui donnera lieu à un manifeste et pourra servir de base à une interpellation des candidats aux élections européennes. Ce questionnaire est intéressant ; malheureusement, au bout de quelques questions il apparaît excessivement fermé et directif. Nous n'avions pas été sollicités pour contribuer à son élaboration.

En revanche, une intéressante synergie pourrait être mise en œuvre avec les Jeunes Européens Fédéralistes.
Comme nous le rappelle Pauline Gessant, leur présidente, ils sont soucieux de ne pas dupliquer le travail. Lors de son comité fédéral des 19, 20 et 21 avril 2013 à Athènes, les JEF ont adopté une motion :
http://jef.communicate-europe.co.uk/uploads/media/EP08_Pact_for_a_federal_Europe.pdf
D'une part cette motion propose un Pacte pour une Europe fédérale qui ne porte pas un projet pour l'Europe mais plutôt des demandes aux candidats quant à la préparation des élections européennes et leur comportement par la suite comme députés européens. Son contenu et sa forme ont encore besoin d'être travaillés. Nous devrions nous rapprocher des JEF pour y contribuer.
D'autre part cette motion propose de ne pas produire un manifeste politique propre aux JEF pour faire campagne, mais de s'appuyer sur celui qui sera proposé par l'UEF-Europe à son Congrès de Berlin en novembre prochain. Pauline Gessant suggère à l'UEF-France de suivre la même démarche que les JEF pour ne pas devenir totalement illisibles et compliquer la vie de nos membres respectifs. « *Alors*, écrit Pauline, *nous pouvons imaginer que membres des Jeunes Européens et membres de l'UEF distribueront le même manifeste pour la campagne, ce qui serait vraiment positif* ». Nous devons continuer à travailler la main dans la main avec les JEF, plus encore que nous l'avons déjà fait.

7. *Task Force* UEF / JEF

Nous devons nous associer, dans la mesure de nos moyens, aux actions initiées et encouragées par l'UEF.eu.
Par exemple, lors du comité fédéral de Leuven, les 21 et 22 avril 2012, l'UEF-Europe et les JEF-Europe ont fait le constat de la nécessité de s'unir, avec l'appui de leurs sections nationales, pour engager des actions militantes communes, afin d'être plus efficaces et plus visibles. Nous avons immédiatement manifesté notre complet accord et François Mennerat a régulièrement participé aux réunions de travail de la Task Force commune, la « ***UEF and JEF Joint Task Force for joint federalist action*** ».
Nous nous sommes associés, UEF et JE-F, le 12 décembre 2012 (c'est-à-dire, le 12.12.12) à l'action de rue (distribution de tracts, contacts avec les passants) intitulée « *Le 12.12.12 à 12 heures moins cinq : Parlement Européen, réveille-toi, c'est l'heure !* » Nous avions perdu l'habitude de ce type d'action qui a fait ricaner certains membres du CD. Il est vrai que l'on n'accroche pas tous les passants, surtout un 12 décembre par 2° C. Mais nous ne devrions pas mépriser ce genre de démarche qui contribue à nous faire connaître et à expliquer notre façon de voir.

8. Autres actions menées en partenariat avec d'autres organisations :

8.1 Interpellation de Laeken, par des Citoyens européens, sur l'Avenir de l'Union européenne (« Déclaration de Laeken 2 »)

Le Forum Permanent de la société civile européenne a été fondé par Pier-Virgilio Dastoli. Il est animé principalement par Philippe Grosjean.
Cette initiative d'une « Déclaration de Laeken 2 » vise à rappeler la première Déclaration de Laeken par le Conseil Européen qui, en décembre 2001, avait donné le coup d'envoi de la Convention qui avait préparé le projet de constitution pour l'Europe. Mais elle vise aussi à replacer la société civile au centre du jeu et à dénoncer la dérive « a-démocratique » du fonctionnement des institutions en énumérant une liste, hélas beaucoup trop longue, de revendications émanant des citoyens. Elle s'achève par la demande d'une fédération européenne conforme aux attentes de l'UEF.
Nous devrions être présents aux côtés du Forum Permanent de la société civile européenne, qui a vocation à faire partie du rassemblement de la « diaspora » fédéraliste.

8.2 L'Initiative citoyenne européenne « pour un plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois »

À l'initiative de ce projet se trouvent quelques militants du MFE italien (dont son président, Lucio Levi). En l'état, son contenu ne présente aucun rapport direct avec nos objectifs fédéralistes. Mais il pourrait s'avérer utile dans le contexte de la campagne électorale en contribuant à ramener nos concitoyens vers les urnes dans de meilleures dispositions, *a fortiori* si son thème nous aide à les convaincre que l'U.E. et ses institutions, non seulement ne leur sont pas hostiles par nature, en dépit de ce que beaucoup prétendent, mais leur offrent en réalité la possibilité d'exprimer et de faire valoir utilement leurs préoccupations et leurs attentes.
En tant que mouvement fédéraliste, nous devrions examiner avec attention l'intérêt de nous y associer : certes, en termes d'image, le bénéfice potentiel d'un succès de cette ICE est important mais, à l'inverse, les risques d'un échec seraient immenses.

L'UEF-Europe et les ICE
La question de l'utilisation d'une initiative citoyenne européenne[1] pour faire avancer nos idées fédéralistes est débattue depuis plusieurs années à l'UEF-Europe. Lors de son XXIIIe Congrès (à Bruxelles, du 25 au 27 mars 2011), le comité politique n° 3 (PC3) lui avait consacré ses réunions. Un consensus s'était alors établi autour des prudents constats suivants :

1. Nous ne devons, en tant qu'UEF, consacrer nos moyens à lancer, voire seulement à soutenir, une ou plusieurs ICE que si elles portent sur des thèmes explicitement fédéralistes.
2. En raison du risque important de porter atteinte à notre image en cas d'échec, nous ne devons nous engager officiellement à soutenir une ICE qu'à la condition que ses

1 http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/

chances de succès soient quasi certaines.

3. Aucun thème fédéraliste ne semble dans l'instant de nature à susciter un nombre hautement significatif de signatures parmi nos concitoyens européens.

Et, parmi les résolutions adoptées par le XXIIIe Congrès, l'outil qu'est l'ICE n'était finalement mentionné dans des termes vagues qu'au 4e point de la conclusion de la motion intitulée « Résolution thématique – Une Union Fédérale Européenne : c'est le moment de décider » adoptée par le congrès.

Plus récemment, lors du comité fédéral de Bruxelles, le 13 avril 2013, le président Andrew Duff a rappelé, semble-t-il avec la pleine approbation du vice-président Guido Montani et du secrétaire général Christian Wenning, que l'UEF-Europe avait étudié la possibilité d'appuyer quelques ICE, l'ICE « *Let me Vote* » ayant semblé la plus intéressante,avant finalement d'y renoncer. Il a déclaré que le bureau de l'UEF-Europe restait circonspect quant aux possibilités pour l'UEF de tirer un bénéfice de cet instrument, compte tenu de la difficulté anticipée de recueillir un nombre suffisant de signatures.

La genèse italienne de ce projet d'ICE

Mais c'est au sein du MFE italien que le sujet semble avoir été débattu depuis le plus longtemps. C'est pourquoi il importe d'examiner attentivement l'évolution de la situation au MFE au sujet de ce projet d'ICE « pour un plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois ».

Le MFE avait déjà abordé ce sujet avant puis au cours de son Congrès de Catania (du 27 au 29 mars 2009). Mais c'est seulement fin 2010 – début 2011, alors qu'il n'existait encore aucun prémisse d'action, ni encore moins d'objectif quelconque, que le MFE a évoqué sérieusement la possibilité d'utiliser une ICE comme instrument de mobilisation de l'UEF. Puis, juste après le Congrès de l'UEF d'avril 2011, un premier projet d'ICE pour un plan européen de développement avait été discuté au séminaire de formation de Bertinoro en juin 2011 et, par la suite, à la direction nationale du MFE en septembre 2011. Pour sonder le terrain, des contacts avaient alors été pris avec des représentants de syndicats nationaux italiens, français, allemands et espagnols, ne recueillant au mieux que des adhésions de principe, sans engagement formel (Milan, Bourse du Travail, Novembre-Décembre 2011).

Ce projet reste largement et âprement débattu au MFE

Cependant il apparaissait que, la scène politique européenne ayant évolué, de même que la dynamique de la construction européenne qui, virage important, acceptait désormais une certaine différenciation, le projet élaboré en 2011 devait être retravaillé. Il devait l'être de toutes façons afin de respecter les prescriptions techniques requises pour sa présentation à la Commission. Du reste, un groupe de militants avait continué d'y travailler et en avait même changé le titre. Ainsi, un texte modifié avait été diffusé fin 2012-début 2013. Et aujourd'hui un texte encore différent circule de façon informelle depuis le 8 juin, dont la philosophie est âprement discutée au sein du MFE.

Le MFE s'est divisé sur la question de la place qu'il fallait accorder à cette initiative sur la base du constat suivant relatif à son contenu technique et organisationnel, lequel souffre encore :

a) d'une inadéquation dans la communication et le calendrier politique par rapport aux thèmes stratégiques décidés par le MFE (budget de la zone euro, fédération à partir de

la zone euro, etc.) ;

b) de la grande faiblesse de l'organisation, étant entendu sans illusion que la charge matérielle du recueil d'un million de signatures reposerait sur les sections nationales de l'UEF, au premier rang desquelles le MFE et l'Italie, en espérant qu'au moins six autres pays seraient capables d'atteindre les quotas minimaux requis pour une ICE ;

c) d'une contradiction de fond tenant à la poursuite concomitante de deux objectifs discordants : on ne peut pas demander à la fois un budget alimenté par la taxe sur les transactions financières et la taxe carbone pour financer un plan extraordinaire de développement pour toute l'U.E., comme le propose l'ICE, et l'introduction d'un budget autonome pour la zone euro avec des ressources fiscales propres financées par les mêmes taxes et visant les mêmes axes de développement, comme le suggère la campagne pour la Fédération européenne.

Après des discussions parfois extrêmement vives qui se sont produites en plusieurs occasions, même encore très récemment en juin et juillet 2013, un *modus vivendi* semble se dégager autour des principes suivants, si l'on en croît une note interne au MFE :

- L'implication des ressources du secrétariat national est inopportune au triple plan politique, organisationnel et financier (il existe une grande incertitude financière dans la constitution à partir de ce texte d'un comité de promotion européen). Cela aboutirait à faire porter sur ses sections un poids et une responsabilité énormes.
- Le MFE a décidé de ne mener qu'une seule campagne, celle de la Fédération européenne. Il est abusif de croire ou faire croire qu'il pourra en conduire deux, en utilisant des instruments qui devront évidemment afficher leur cohérence.
- S'ils sont convaincus de la possibilité d'exploiter l'instrument de cette ICE pour mobiliser de nouvelles énergies et de nouvelles forces en vue de la création de la fédération européenne à partir de la zone euro, les sections ou militants individuels qui voudront s'engager en ce sens poursuivront toutefois leur action : pouvant se réclamer du président du MFE, ils seront pleinement légitimes. Ils devront seulement informer régulièrement les organes du MFE des résultats obtenus. Mais en aucune circonstance ils ne pourront exiger du secrétariat national qu'il assure la responsabilité et la coordination de cette opération.
- Une fois les responsabilités clarifiées et les engagements assumés, chacun peut et doit agir sereinement pour contribuer de son mieux au combat pour une Fédération européenne et le renforcement du rôle du MFE.

Un soutien mesuré du côté des partenaires allemands

Aucune campagne telle que celle d'une ICE n'a de chance de succès sans l'appui de partenaires allemands. Europa Union a confirmé sa forte réticence. Par ailleurs, la rencontre, le 9 juillet dernier à Rome, de Lucio Levi avec Gabriel Bischoff (responsable des relations extérieures à la DGB) a confirmé le peu d'appétit de cette centrale syndicale allemande, qui avait déjà produit un texte d'inspiration assez proche, pour emboîter le pas aux initiateurs italiens et, semble-t-il, leur souhait de conserver un leadership syndicale pour les sujets abordés.

Il convient donc certainement de continuer à suivre cette intéressante initiative de très près. Mais l'engagement officiel de l'UEF-France dans la promotion active de ce projet d'ICE semble encore un peu prématuré.

9. Résumé

Proposition d'actions à engager ou à poursuivre

- 2e et 3e Conventions des fédéralistes européens
- Promotion de la déclaration finale adoptée à l'issue de la 1re Convention des fédéralistes européens
- Pacte fédéraliste pour les élections européennes (avec les JEF et l'UEF-Europe)
- Campagnes coordonnées par la Task Force UEF / JEF
- Autres actions en partenariat avec d'autres organisations :
    - *Accompagnement et soutien de l'« Interpellation de Laeken, par des Citoyens européens, sur l'Avenir de l'Union européenne » (« Déclaration de Laeken 2 »)*
    - *Accompagnement et soutien de l'Initiative citoyenne européenne « pour un plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois »*

10. Mettre en œuvre nos actions : avons-nous les moyens de nos ambitions ?

Charles De Gaulle a écrit « *Les grands pays le sont pour l'avoir voulu.* ». Nous savons qu'en l'espèce, il pensait à la France de son temps, mais cette maxime s'applique aussi bien à l'Europe d'aujourd'hui. Elle s'applique aussi… à notre mouvement. « *Nous sommes une petite association sans moyens* » est une expression trop souvent entendue à l'UEF-France. Or nous ne percevons pas assez l'audience et le prestige très forts dont nous disposons, largement supérieurs à ce que nos effectifs laisseraient craindre.
Nous devons mobiliser nos adhérents, les inciter à aller à la rencontre de nos concitoyens – les électeurs –, et à celle des autres fédéralistes européens. Nous ne devons plus être des militants en chambre. **L'Europe de demain, *a fortiori* une Europe fédérale, ne se bâtira pas depuis Paris ou Lyon.**
À certains moments, nous devons, sans en abuser, organiser des actions publiques (p. ex. « actions de rue », etc.) afin de remettre aux passants des tracts et autres documents, engager la conversation et leur expliquer le sens et les objectifs de notre engagement fédéraliste.
Les Jeunes Européens manifestent moins de fausse pudeur que nous. Ils ne dédaignent pas de s'afficher et d'afficher leurs convictions en public. En bien des choses, nous devrions oser les imiter.

Nous avons déjà noué des contacts et approfondi les relations avec les autres mouvements et organisations européistes (par exemple, en participant à la plate-forme des Eurocitoyens,

initiée par le Mouvement Européen - France). Nous devrions aussi être présents, actifs et visibles, sans provocation, au plus grand nombre possible d'événements organisés par d'autres organisations européistes à travers toute la France.

Nous devons aussi poursuivre notre action en vue du rajeunissement de l'association, notamment en poursuivant les contacts déjà activement pris avec les JE-F (et les JEF !), sans pourtant qu'aient encore été obtenus des résultats patents, mais nous connaissons certaines raisons des difficultés que nous rencontrons.

Surtout, promouvoir le fédéralisme européen en restant entre militants français n'est pas concevable : « *it is not an option* ». Militer pour l'intégration européenne en compagnie des seuls mouvements européistes français non plus. Bien sûr que nous devons approfondir nos relations avec eux. Bien sûr que nos actions s'adressent d'abord à nos concitoyens européens de nationalité française. Mais nous devons aussi contribuer à leur faire prendre conscience de la proximité de préoccupations, d'attentes et d'idées, et de la communauté de destin de tous les peuples européens. La fraternité européenne est bien réelle. Nous devons développer nos contacts en Europe. C'est une des tâches importantes du bureau exécutif. Entre autres, notre participation active aux travaux de l'UEF-Europe est essentielle.

11. Une politique de communication moderne et ambitieuse

À l'appui de toutes nos actions, et afin de jouer pleinement notre rôle, nous devons mettre en place une politique de communication ambitieuse, bien que pas nécessairement coûteuse. Nous devons viser tous les âges et toutes les catégories sociales.

Les éditions et publications imprimées sont en ordre de marche grâce, particulièrement, à Jean-Francis Billion et Jean-Luc Prével. Elles permettent de diffuser une documentation de fond et une information structurée. Une réflexion reste sans doute nécessaire, en lien avec Presse Fédéraliste et Le Taurillon, pour une bonne répartition des rôles de chacune des publications périodiques. Ne devrait-on pas étudier la possibilité de jumeler les abonnements à Europe fédérale, à Fédéchoses et aux Carnets d'Europe ?

Le site web que nous avons pu, dans l'urgence, faire fonctionner au début de 2013 pour qu'il soit opérationnelle à temps pour la 1re Convention des Fédéralistes européens ne répond pas à nos attentes. Il nous rend de grands services, mais nous sommes actuellement contraints par une architecture de « blog » un peu rustique. Une réflexion a déjà été entamée avec certains sympathisants pour le faire évoluer dans un sens plus moderne, plus attractif et plus complet ; elle doit se poursuivre et aboutir à un site plus moderne.

Nous devons aussi être plus présents sur les réseaux sociaux. Jean-Baptiste Mathieu a mis en place notre compte Facebook, même si certains d'entre nous n'en n'ont malheureusement pas encore pris connaissance, et il le fait vivre régulièrement.
Nous devons aussi mettre en place un compte Twitter, qui devrait contribuer à nous permettre de réagir instantanément à l'actualité.

Il est impératif, parce que vital, de viser une plus grande cohérence d'ensemble de notre

politique de communication, dans le temps comme dans les moyens utilisés.

12. Animation du mouvement

Nos statuts indiquent :

- *« L'assemblée générale fixe les orientations de travail pour les deux années à venir. Ces orientations prennent en compte, autant que faire se peut, les décisions de l'UEF-Europe. »*
- *« Le comité directeur est le lieu de débat de l'association. »*
- *« Le bureau (exécutif) met en œuvre les décisions du comité directeur et lui en rend compte ; il est l'animateur de la vie quotidienne de l'association. »* [...] *« Il se réunit aussi souvent que nécessaire ».* [...] *« Le président met en œuvre la stratégie de l'UEF-France selon les orientations de l'assemblée générale et les décisions du comité directeur. »* [...] *« Il est le porte-parole de l'UEF-France. »*

Un bureau exécutif resserré

En pratique, le rôle du bureau exécutif dans l'animation du mouvement au quotidien est essentiel. Pour qu'il puisse jouer pleinement ce rôle, ses membres doivent adopter un fonctionnement vraiment collégial, si possible même « convivial » et il doit régner une totale confiance entre ses membres, qui doivent se concerter aussi souvent que nécessaire. Ses réunions – fréquentes – ne nécessitent pas nécessairement de présence physique, tant les moyens modernes de communications permettent des pratiques innovantes (Skype, par exemple).

En liaison constante avec le Comité directeur (voir ci-dessous), le bureau exécutif nourrit la communication du mouvement dans tous ses aspects et sous toutes ses formes. Il désigne un petit groupe restreint (« comité éditorial », constitué *a priori* de 3 personnes) très réactif et communicant facilement pour donner son aval à toute prise de position présentée comme étant officiellement celle de l'UEF-France.

Ensemble, le Comité directeur et le bureau exécutif doivent aussi œuvrer avec constance au développement du mouvement, par exemple en suscitant la création de nouvelles sections ; mais cette préoccupation essentielle – ardente obligation – doit impérativement être portée en permanence par tous ses membres.

Un Comité directeur engagé

Tous les membres du Comité directeur doivent se sentir engagés. Les tâches prises en charge par le bureau exécutif doivent rester celles qui sont indiquées dans nos statuts. Certaines autres tâches qui n'ont pas besoin d'être menées et suivies au jour le jour par le bureau exécutif doivent être assurées et assumées par des membres désignés au sein du CD qui, éventuellement, pourront solliciter pour les aider d'autres adhérents ou même des personnes extérieures[2] spécialisées sur tel ou tel sujet.

Il importe que les réunions du Comité Directeur soient vivantes, et qu'elles débouchent sur des prises de position régulières de l'UEF-France ayant vocation à être diffusées.

2 Pourquoi alors ne pas les faire adhérer ?

En général, nos prises de position doivent être envoyées par l'Internet, à la presse, aux sites spécialisés sur l'Europe, aux parlementaires européens, aux membres des commissions des Affaires européennes de l'Assemblée et du Sénat, sans doute à un groupe de décideurs (intellectuels, économiques etc..) et, bien sûr, à nos adhérents qui doivent sentir que l'UEF est un mouvement actif et qui défend ses idées, leurs idées. Le prosélytisme ne peut faire de mal…

De même que le bureau exécutif se réunira une fois par mois au moins, soit physiquement, soit par Skype, pourquoi ne pas envisager, si l'actualité l'exige, de tenir de temps à autre une réunion du CD par « Skype » ou, en raison de ses effectifs, par tout autre moyen de conférence téléphonique, en plus des trois réunions annuelles statutaires ?

Mais aussi, entre les réunions du CD, si l'actualité l'oblige, il faut que la personne en charge de tel ou tel sujet puisse se mettre en liaison avec le bureau exécutif pour proposer un texte ou un article. Nous devons être « hyper réactifs »…

Des sections vivantes et bien visibles

Au niveau des sections, nous pensons qu'il est indispensable d'organiser au moins 3 fois par an des réunions thématiques centrées sur un sujet soit local, soit national, soit – tiens ! Pourquoi pas ? – européen. L'invitation de personnalités extérieures serait excellente car elle apporterait un surcroît de notoriété et des possibilités de recrutement. Ce type de réunion ne se substituerait pas, bien entendu, aux réunions « de section » proprement dites qui resteraient plus « intimes ».

Nous savons tous que l'on n'attire pas les mouches avec du vinaigre… il nous faut donc oser ce type d'événement au côté un peu spectaculaire avec des personnalités extérieures.

Organisation proposée

Nous proposons l'organisation suivante :

Un bureau exécutif ramassé :
- président/te
- vice-président/te
- secrétaire fédéral(e)
- trésorier/ère

Un Comité directeur engagé :
Certaines tâches n'ont pas besoin d'être menées et suivies au jour le jour par le bureau exécutif. Il suffit que leurs responsables soient en liaison aussi fréquente que nécessaire avec celui-ci. La liste ci-dessous est indicative :
- outils de communication : site web, compte Facebook, compte Twitter, etc.
- éditions et publications imprimées, périodiques et autres, en relation avec Presse Fédéraliste
- développement des sections régionales
- suivi de l'évolution du projet d'ICE
- relations avec les collectivités territoriales
- suivi de l'actualité européenne économique, financière et fiscale
- suivi de l'actualité politique européenne
- suivi de l'actualité française dans sa dimension européenne
- formation fédéraliste
- etc.

Le 16 août 2013

Henna MALVIGUE
François MENNERAT
Claudine PRUVOST
Dominique THAURY